

Le Proviseur

Lydie GYSELINCK

Affaire suivie par
Secrétariat
Intendance

Téléphone 03.25.72.15.50

Fax 03.25.72.15.99

Mél. ce.0101016A@ac-reims.fr

La Maladière
BP 90248
10300 SAINTE SAVINE

Madame, Monsieur,

Vous avez accueilli l'un de nos étudiant(e)s en stage, participé à nos jurys de BTS ou faites partie de la liste de nos fournisseurs. Demain, vous serez peut-être l'employeur d'un ou plusieurs de nos élèves. C'est à ce titre que je vous sollicite pour une aide au titre de la taxe d'apprentissage.

Les portes du Lycée vous sont ouvertes à tout moment pour que vous constatiez vous-même **l'utilisation qui est faite de cet impôt** : acquisition de nouveaux matériels pédagogiques à la pointe de la technologie, dans un souci constant d'**efficacité** et de répondre au plus proche de vos attentes.

Je vous invite par ailleurs à consulter notre site internet à l'adresse :
Lycee-edouard-herriot.com

Le Lycée Edouard Herriot est habilité à percevoir cette taxe au titre :

- * de la formation des **ouvriers qualifiés**.
- * de la formation des **cadres moyens**.
- * de la formation des **cadres supérieurs**.
- * du développement du Lycée des Métiers dans les domaines du textile et de la restauration.

Les secteurs intéressés par la taxe d'apprentissage sont les formations suivantes :

- BTS Négociation Digitalisation Relation Client (72 étudiants).
- BTS Commerce International (72 étudiants).
- BTS Métiers de la Mode Vêtements (60 étudiants).
- Métiers de la Mode en formation initiale CAP, BAC PRO (120 élèves).
- Métiers de l'hôtellerie en formation initiale CAP, BAC PRO (211)

Au total, ce sont 481 élèves et étudiants qui sont concernés par la taxe d'apprentissage dans notre établissement.

Je vous remercie une nouvelle fois tous ceux qui nous ont apporté leur aide en 2022.

L'année 2022 a été marquée par un tassement des contributions. Cette situation s'explique par la réforme de la collecte du solde de taxe d'apprentissage. Votre aide n'en sera que plus précieuse. Elle a contribué cette année au financement des équipements suivants :

Pour la filière hôtellerie :

- Un lave verres
- Une machine à glaçons

Pour la filière mode :

- Deux postes de repassage aspirant/soufflant
- Un traçeur couleur HP

Pour l'ensemble de nos trois filières (BTS, habillement et hôtellerie), une démarche de valorisation de nos enseignements professionnels se poursuit par une attention constante portée à nos supports de communication (site internet, création d'un film de présentation, communication écrite, signalétique, plaquettes et si la situation sanitaire le permet, organisation du carrefour des métiers, portes ouvertes etc....)

Concernant nos projets d'équipement pour 2023 :

- une boutonnière, une piqueuse et une surjeteuse pour la filière mode
- Deux tables d'entrées lave vaisselle en inox

Vous remerciant par avance pour votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Proviseure

Lydie GYSELINCK